Le meilleur sucre blanc est le **SUCRE BEGHIN** ; il se reconnaît à sa blancheur et à sa fonte régulière. 77

TOUFFLERS

STATISTIQUE AGRICOLE DE L'ANNEE 1909. — Superficie des terres labourables (en culture, en jachère, en prairies artificielles ou en prairies temporaires) : 105 hectares, 66 ares ; pâturages et pacages, 15 hect., 7 a. ; divers, 22 h. ; superficie totale du territoire, 242 hect. 72 a.

Principales productions végétales. — Blé d'hiver, 46 h. 75 a. ; 26 quintaux à l'hectare, 78 kil. à l'hectolitre ; blé de printemps, 16 h., 21 quint. à l'hectare, 75 kil. à l'hectolitre ; seigle, 5 h. 70 a., 32 quintaux à l'hectare, 70 kil. à l'hectolitre ; avoine, 24 hect. 2 a., 33 quintaux à l'hectare, 45 k. à l'hectolitre ; pommes de terre, 13 h. 85 a., 330 quintaux à l'hectare ; betteraves de distillerie, 5 hectares, 385 quintaux à l'hectare ; betteraves fourragères, 22 h. 30 a., 440 quintaux à l'hectare ; trèfle, 6 h. 40 a., 100 quintaux à l'hectare ; sainfoin, 3 h. 40 a., 100 quintaux à l'hectare ; prés naturels, 1 h., 85 quintaux à l'hectare ; navets, 10 h. 45 a. ; choux fourragers, 6 h. 80 a. ; lins, 7 h. 18 a. ; fourrages, 1 h. 40 a. ; herbages, 15 h. 7 a. ; jardinage et horticulture, 2 hectares.

Animaux de ferme. — Race chevaline : chevaux de moins de 3 ans, 4 ; animaux de 3 ans et au-dessus, 41. Race asine : adultes et jeunes, 3. Race bovine : taureaux, 3 ; vaches, 130 ; élèves de 1 an et au-dessus, 13 ; élèves de moins de 1 an, 10. Race caprine : adultes et jeunes, 5.

Stocks minima. — Produits des champs. — Pois, 20 hectolitres ; avoines, 120 hectol. ; paille de blé, 250 quintaux.

Animaux domestiques. — Vaches, 130 ; poids moyen par bête, 350 kilogrammes.

L'ETAT-CIVIL EN 1909 a donné les résultats officiels suivants : naissances, 31 ; mariages, 26 ; décès, 27 ; mort-nés, 3 ; reconnaissances d'enfants naturels, 2 ; transcription de décès, 1.

LA CLASSE DE 1909. — La liste des conscrits vient d'être arrêtée ; elle comprend vingt jeunes gens.

LYS

DOIGT ECRASE. — Chez MM. Deffrennes-Tonnet et Catrice, tissage Tiberghien, M. Jean Desousnière, 14 ans, demeurant au hameau de la Citadelle, à Touffiers, a eu l'index gauche comprimé en desserrant un régulateur.

Le jeune homme a reçu les soins d'un médecin qui lui a prescrit un repos de quelques jours.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL DU MOIS DE DECEMBRE. — Naissances, 10 ; mariages, 9 ; décès, 5 ; ils se répartissent comme suit : 1 cas de cancer et 4 cas d'affections des voies respiratoires.

HEM

LA FRAUDE. — Mercredi matin, deux douaniers, MM. Barets, brigadier, et Doumynck, préposé, ont arrêté deux journaliers, J.-B. Macquart, 47 ans, demeurant à Retiel (Somme) et Léon Lecoche, 47 ans, en résidence à Carignan (Ardennes).

Portaient, ensemble, 25 kil. de café vert et 2000 allumettes de provenance belge, le tout évalué 45 fr. 40.

Les délinquants seront conduits à Lille ce matin jeudi.

LE PLUS AGREABLE
THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF

WATTRELOS

LA FRAUDE DU CAFÉ ET DES ALLUMETTES.

MM. Henri Cirlan et Arthur Fattoert, de la brigade de Croix-Wasquehal, se trouvant de service, ce matin vers six heures, au pavé de Wattrelos, rue Dubrulle, aperçurent deux individus suspects qui cheminaient tout sans les rencontrer. Les préposés voulurent leur demander leur pourquoi. Ils prirent leurs jambes pour les arrêter. Ce sont Eugène Lagrange, 21 ans, et Auguste Dekers, âgé de 18 ans, tisserands tous deux à Roubaix, rue des Longues-Haies, qui étaient porteurs de kilos de café vert et 600 paquets d'allumettes, marques belges, de provenance étrangère. Ces marchandises représentent une valeur commerciale de 25 francs. Les deux prisonniers ont été remisés à Lille.

MM. Rippoth, douanier, Jean Petit et Arthur Lebert, brigadier et préposé des douanes en brigade de Wattrelos-Ronchin, se trouvaient en service d'embuscade, dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit et quart, dans le chemin Castel, à 150 mètres de l'étranger, lorsque leur attention fut attirée par l'apparition soudaine d'un individu pesamment chargé. Les préposés dominèrent leur proie Lydéric, mais, à leur aspect, le voyageur nocturne avait fait demi-tour pour prendre la fuite après avoir délesté de son encombrant colis. Après une course assez longue à travers la plaine, le préposé Lebert réussit à arrêter le fraudeur. Ce dernier était de profession. Il a de-ci-de-là, notamment rue du Long, âgé de 29 ans, demeurant à Saint-Etienne-au-Mont, domicilié à Roubaix, rue Sainte-Elisabeth, 130. Le ballot, trouvé en sa possession, contenait 156.000 allumettes chimiques en bois, pesant 10 kil. 200 et représentant la valeur de 156 francs. Arthur Cailly a été remis aux gendarmes qui l'ont conduit à Lille, ce matin, à la première heure.

EXPULSES. — Camille Pardon et sa femme, Marie-Sylvie Vandenoorde, demeurant au Mont-de-Lens, Emile Brunon Rapoye et Auguste Rapoye, frères, ont été blessés à Wattrelos, ont été expulsés en vertu de l'arrêté ministériel du 24 décembre 1909.

ECLAIREZ. — Pour défaut d'éclairage de voiture, le garde-champêtre Vandepoute a dressé procès-verbal à Désiré Haroux, garçon brasseur à Wattrelos.

Même procès à Gomar Guermonprez, charretier, à Lers.

UNE BONNE ANNEE ! — Eugène-Joseph Delhaye, dit le Braconnier, ne a trouvé Belga, 37 ans, à l'habitude de s'enivrer, qui lui a encore arrivé hier. N'y voyant plus il alla causer les employés de la mairie, leur souhaitant la bonne année. Ses discours étaient si longs, qu'ils durent fastidieux et, pour l'éconner, le garde-champêtre le conduisit au violon.

Le GANT PERRIN est sans égal par l'élégance de sa coupe, étant le plus durable il est le meilleur marché. Dépôt exclusif :
A Roubaix : LECRY-DUPONT, 24, Grande-Rue.
A Tourcoing : BROUX-DETROY, 7, rue Carnot. 78374d

TOURCOING

La journée du jeudi 6 :

Marché.
Bains de 2 à 4 h.
Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 2 à 9 h.
Bibliothèque populaire de 6 à 8 h.
Bibliothèque de l'Ecole des B. A. de 2 à 4 h.
Théâtre : 8 h., soirée.

L'Alliance Française

Son but. — Son fonctionnement à Tourcoing

Nous donnons plus loin le programme de l'intéressante soirée organisée lundi prochain dans la salle des Crick-Sicks par le Comité tourquennois de l'« Alliance française ». Quelques notes à ce propos sur cette association patriotique.

C'est sur l'initiative prise il y a une quinzaine d'années par un professeur du Lycée, M. Bethouart, que furent recueillies les premières souscriptions pour la formation dans notre ville d'un groupe de l'Association nationale « L'Alliance française », pour la propagation de notre langue à l'étranger. Dans une première réunion où il avait convoqué tous les adhérents, le délégué exposa le but de l'œuvre.

« Nous n'avons pas le droit, leur dit-il, de laisser se perdre nos liens historiques les plus sacrés avec tant de peuples qui nous ont aimés, nous ne pouvons abandonner nos frères qui vont continuer sur d'autres sols notre race ou ceux qui furent détachés de la mère-patrie par des traités au moins maladroits s'ils ne sont pas toujours honteux. Il y eut des époques où notre langue était « la plus délectable, la plus commune à toutes gens » ; la chrétienté l'adoptait comme idiome vulgaire à côté du latin, le parler savant. Bien des siècles après, notre royauté intellectuelle et morale, civilisatrice, s'était si bien affirmée qu'il n'en était pas une seule qui fût plus connue des philosophes et de ceux que l'on écoutait dans les salons et les académies, et de ceux qui régnaient sur les plus grands peuples de l'Europe. Et quelle langue que celle qui fut immortalisée par Descartes et Molière, Bossuet et Fénelon, Montesquieu et Voltaire ! S'il faut éviter les excès du chauvinisme, il faut aussi s'abstenir de ce scepticisme désastreux qui est la ruine d'un pays. Le jour où un peuple n'a plus d'idéal, où il abandonne la voie sacrée et indéfinie, libre et fortifiante du progrès, ce jour-là ses temps sont comptés. S'il est bon de sentir qu'au-delà des frontières il y a encore des hommes, il est encore meilleur d'en vouloir faire de vrais amis et dans une époque agitée par des ressorts surtout factices, il faut des œuvres saines et fortes qui donnent avec le respect de l'humanité, une plus belle et plus large expansion au patriotisme, à l'amour du pays, de son histoire, de sa vie, de sa langue, à la charité profonde pour le sol où sont morts nos aînés et que nous devons fructifier à notre tour.

» Dans un siècle où les erreurs économiques autant que les meilleures leçons de l'expérience peuvent arrêter l'essor de notre commerce, l'un des multiples moyens à employer pour agrandir notre marché, pour ressaisir certaines contrées d'où nos rivaux nous ont chassés, pour nous procurer les débouchés nécessaires à un grand peuple, c'est de rapprocher les étrangers de nous, les rapprocher par l'usage de la même langue, par la sympathie qui nait entre les cœurs qui se comprennent. L'accroissement de l'influence française par la diffusion de cette langue claire, nette, précise, qui est depuis plus de deux siècles l'instrument de la diplomatie, ne peut que faire gagner nos relations en sécurité, en rapidité, en loyauté. Et l'extension du marché, c'est la consommation qui augmente, la production qu'on stimule ; c'est de l'or pour la France, du pain pour tous. »

Nous ne pouvions mieux faire pour indiquer le but de l'« Alliance française », que de rapporter ces belles et patriotiques paroles. Quelques jours après la réunion où elles furent prononcées, un Comité se forma sous la présidence d'honneur de M. Victor Hassebroucq, maire, M. François Masurel père fut nommé président, et M. Eugène Jourdain, vice-président. Un an après, le groupe tourquennois était devenu très florissant. L'œuvre s'était d'ailleurs développée partout et comptait à ce moment 25.000 adhérents. Il y en a aujourd'hui le double ; l'Association est avant tout patriotique et ses portes sont largement ouvertes à tous les Français de bonne volonté, comme à tous les amis de la France.

Les moyens qu'elle emploie pour accomplir le but poursuivi, sont les subventions aux écoles, sans distinction de nationalité ou de religion, établies à l'étranger et dans lesquelles la langue française est enseignée. L'Association s'occupe aussi du recrutement des professeurs pour ces écoles, elle organise des cours de vacances à l'usage des étrangers, elle fournit des ouvrages français aux bibliothèques, cercles, comités établis à l'étranger.

L'œuvre, en un mot, est de celles qui méritent les encouragements et les sympathies. Nous ne doutons pas qu'en la connaissant mieux, nos concitoyens l'apprécieront davantage et s'empresseront d'y adhérer afin d'apporter leur concours à ceux qui veulent rendre la France plus grande, plus honorée, plus aimée des autres peuples.

UN VOL DE SUCRE EN CARE DES FRANCS. — Des malfaiteurs se sont introduits au cours de la nuit dernière dans l'enceinte de la gare des Francs. Ils ont pénétré dans un wagon en stationnement sur une des voies de garage, près du boulevard Industriel, et ont dérobé une caisse contenant cent cinq kilos de sucre, valant quatre-vingts francs.

Une enquête est ouverte au commissariat de police du 2e arrondissement.

AMATEURS DE VOLAILLE. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, quinze poules et un coq de combat, le tout valant cent cinquante francs, ont été volés dans le poulailler de M. Auguste Delobel, marchand de légumes, rue du Général-Dampierre. Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement.

Maladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50. 219

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Christory fils, rue de Renaix, au rattacheur, M. Louis Dermaux, 48 ans, rue du Chêne-Houpline, au cours de son travail s'est fait un lumbago.

A la filature de MM. Motte frères, rue des Piats, au chauffeur, M. Cyrille Dekimpe, 45 ans, claussée du Risquons-Tout, a Mouscron, en tombant sur une brouette s'est fait une plaie à la lèvre supérieure et une contusion au menton. Dix jours de repos ; docteur Delossez.

A la fonderie de M. Tuilliez, rue du Moulin, un ébarbeur, M. Clément Defontaine, 42 ans, rue Famelart, a reçu un éclat de fonte dans l'œil droit. M. le docteur Bonte, oculiste, a procédé au curetage de l'œil. Douze jours de repos.

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs. Rue Desurmont, Tourcoing. 206

ENTERREMENT DU JEUDI 6 JANVIER 1910. — Mme Jules Delnatte, née Adolphine Roussel, neuf heures et demie, église St-Christophe.

MOUVAUX

UNE GRAVE AFFAIRE. — M. Petiot, commissaire de police, a reçu la déclaration d'un ouvrier tisserand qui habite rue Vauban, 21, M. Louis Croes.

Ce dernier a déclaré qu'en se rendant à son travail, mardi soir, vers 5 heures et demie, il passait rue Constantin quand il entendit des cris provenant d'un terrain vague, puis ces mots : Tais-toi ! Tais-toi !

Peu après, d'autres personnes rencontrèrent une petite fille qui déclara habiter rue des Anges, à Roubaix, et avoir été entraînée dans ces parages par un individu qu'elle ne connaît pas.

On a retrouvé près de l'endroit indiqué, une petite robe de fillette, une ceinture et une casquette.

La police de Tourcoing a été informée et mène une minutieuse enquête conjointement avec M. le commissaire de Mouvaux.

LILLE

UN PENDU A SAINT-ANDRE. — Le fils de Mme veuve Becquet, cultivatrice au hameau de la Marotte, a trouvé mort, hier, dans un grenier de la ferme, le domestique Henri Marot, âgé de 66 ans.

Le domestique avait mis fin à ses jours en se pendant à une solive du plafond et la corde dont il s'était servi s'était brisée, son cadavre était retombé, allongé sur le sol.

M. le docteur Delesperre a constaté la mort. Les motifs du suicide sont inconnus.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — La veille du jour de l'an, vers deux heures et demie du soir, la voiture de M. Sanders, blanchisseur à Haubourdin, renversait Mme Elise Théry, 70 ans, rue du Nouveau-Siècle, 32, qui voulait traverser le boulevard de la Liberté, près de la Préfecture. La malheureuse, qui eut les deux bras écrasés par les roues, fut transportée d'urgence à l'hôpital de la Charité, où elle est morte hier matin après une longue et douloureuse agonie.

UN PENDU A WAMBRECHIES. — Un nommé Henri Marot, âgé de 66 ans, domestique chez Mme veuve Becquet, cultivatrice au hameau de la Marotte, a été trouvé mort, dans un grenier de la ferme. Le malheureux s'était pendu à une solive mais la corde dont il s'était servi se rompit sous son poids. M. le docteur Delesperre a fait les constatations légales

Nouvelles Militaires

SERVICE DE LA JUSTICE MILITAIRE. — M. le capitaine Vallin, du 110e d'infanterie, a été nommé à l'emploi de rapporteur près le Conseil de guerre de Lille, en remplacement de M. le capitaine d'infanterie Veron, atteint par la limite d'âge et rendu à la vie civile.

LES OFFICIERS DE RÉSERVE PÈRES DE FAMILLE. — Le ministre de la guerre, consulté sur la question de savoir si les dispositions de l'article 48 de la loi du 21 mars 1905, aux termes desquelles les réservistes pères de quatre enfants vivants passaient de droit dans l'armée territoriale, étaient applicables aux officiers de réserve ou assimilés, a fait connaître que cette question ayant été résolue négativement au cours de la discussion de la loi de recrutement, l'article 48 dont il s'agit n'était pas applicable aux officiers de réserve. C'est d'ailleurs pour ces raisons, dit le ministre, que les dispositions de la décision ministérielle du 25 octobre 1909 n'ont pas été reproduites dans l'instruction du 2 février 1909.

REMISE DE DÉCORATIONS ET REVUE DE LA GARNISON DE LILLE. — M. le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, passera, jeudi, à 1 heure 30, sur l'Esplanade de la Citadelle, une revue de toutes les troupes de la garnison de Lille à la suite de laquelle il remettra les décorations aux officiers actifs et de complement promus dans la Légion d'honneur à l'occasion du 1er janvier.

MM. les officiers de la réserve et de la territoriale sont invités à cette revue (tenue de campagne) pour la remise des décorations à M. le commandant Vroland, du 1er territorial et à M. le capitaine Bonte de l'artillerie territoriale.

FABRIQUE DE CERCUEILS
HUVENNE Frès, 84, rue du Fontenoy, Rx
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 2.48

Convois Funèbres

Monsieur Nestor-Charles MONTAINE, époux de **Madame COCX**, décédé subitement à Roubaix, le 4 janvier 1910, dans sa 47e année. Convoi et Salut Solennels, **Vendredi 7 courant, à 3 heures**, église du **Très-Saint-Rédempteur**, sa paroisse, à Roubaix. Assemblée, rue Franklin, 15, à 2 h. 1/2. 78383d

Mademoiselle Elise LEVÊQUE, institutrice, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1910, dans sa 37e année, en son domicile rue de Rome, 84, Roubaix. Son corps sera conduit à la gare de Roubaix, le jeudi 6 janvier, à 3 heures de l'après-midi, pour être transporté à Honnechy. Funérailles, le **Vendredi 7 janvier**, après un Service célébré en l'église dudit lieu **à 10 heures.** 78384d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Conférences de M. l'abbé Tripier.** — M. l'abbé Tripier reprendra ses conférences sur la « Religion », vendredi, 7 janvier, à dix heures du matin, à la Maison des Familles, 45, rue de Lille.

TOURCOING

— **Sacré-Cœur.** — Dimanche 9, solennité de l'Epiphanie. A 7 heures, communion des écoles dominicales. Un quête pour les œuvres africaines. — Dimanche 16, communion du Patronage.

— **St Christophe.** — Dimanche 9, solennité de la fête de l'Epiphanie. Communion du mois pour les garçons au-dessous de 15 ans. A tous les offices, quête prescrite pour les Missions africaines. Mardi 11 : A 4 h. 1/4, réunion de la Conférence Notre-Dame des Anges. — Mercredi 12 : A 3 heures, réunion des Mères chrétiennes. — Dimanche 16, fête du Saint Nom de Jésus. Communion du mois pour les jeunes filles au-dessous de 15 ans. La messe de 8 h. 30 sera dite pour les membres vivants et défunts de la Conférence. A la grand'messe et à la messe de 11 h. 1/2, il y aura sermon par le R. P. Deffrennes, des Missions étrangères, en faveur des Missions de Chine. Ce jour, après la grand'messe et les vêpres, et pendant la semaine, après le salut, M. l'Administrateur de la Confrérie du Saint Nom de Jésus se tiendra à la disposition des indécis pour recevoir des cotisations, renseignements et inscriptions nouvelles.

— **N.-D. de Lourdes.** — Dimanche 9, fête de l'Epiphanie. Quête à tous les offices pour les Missions africaines.

— **Saint-Eloi.** — Dimanche 9 : Communion générale pour la 1re division de l'école dominicale. A la grand'messe, solennité de la fête de l'Epiphanie.

— **Sainte-Anne.** — Dimanche 9 : A 7 heures, messe de communion pour les enfants du patronage qui ne travaillent pas. Après la grand'messe, réunion du Tiers-ordre. A 3 heures, vêpres suivies de la procession du Très Saint Rosaire. Quête pour les Missions d'Afrique. — Jeudi 13 : A 6 h. 1/2 du soir, salut du Très Saint Sacrement. — Dimanche 16 : A 7 heures, messe de communion pour la 2e section de la réunion dominicale.

— **Notre-Dame.** — Dimanche 9, solennité de l'Epiphanie. Quête à tous les offices pour les Missions africaines. Après les vêpres, M. le Prodoyen inaugurera les croix, chapelets et médailles de Saint-Benoît. Au salut de 5 heures, sermon par un prédicateur étranger pour tous les demandés de la ville. — Mardi 11 : Réunion des servantes à la messe de 5 h. 1/4.

— **Saint Louis.** — Dimanche 9, solennité de l'Epiphanie. Communion du mois des jeunes filles de la paroisse. — Mardi 11 : A 8 h. 1/2, messe et Instruction pour les mères chrétiennes. — Dimanche 16, fête du Saint Nom de Jésus. Communion du mois pour les jeunes gens du Patronage.

— **Saint-Joseph.** — Dimanche 9 : A la grand'messe, solennité de la fête de l'Epiphanie. A tous les offices, quête pour les Missions africaines. Après les vêpres, réunion des Adoratrices. — Jeudi 13 : A jour heures, messe du Saint-Sacrement. — Vendredi 14 : Au salut de 6 h. 1/2, Chemin de la Croix. A 8 heures, conférence pour les hommes par M. l'abbé Coupé. — Dimanche 16, fête du Saint Nom de Jésus : A 6 heures, communion du mois pour le Patronage et la Ligue des Retraitants. Après les vêpres, réunion des Tertiaires.

— **N.-D. de la Marlière.** — Dimanche 9 : Communion du mois pour la 2e section de la réunion dominicale. Solennité de l'Epiphanie. Vêpres à 3 heures. Salut à 7 heures. — Dimanche 16, fête du Saint Nom de Jésus. Communion du mois pour les jeunes gens. A 10 heures, grand'messe. Vêpres à 3 heures. Salut à 7 heures.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. Bureau, procureur d'Orbais, est nommé curé de Raismes, en remplacement de M. Loubert, missionnaire, pour raison de santé.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

— **Promotion.** — M. César Huin, instituteur à Roubaix, vient d'être nommé inspecteur de l'enseignement primaire, à Melle, dans les Deux-Sèvres.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— **Tournée des Folies Dramatiques de Paris.** — La troupe complète de ce théâtre donnera, dimanche prochain, 9 janvier, en matinée à 3 h. 1/2, et en soirée à 8 h. 1/2, deux représentations extraordinaires du grand succès « La Femme du Fou », vaudeville en trois actes (351 représentations à Paris, 75.000 francs de recettes). On commencera par « Le Plongeon », comédie en un acte. Ces représentations auront lieu au Théâtre de Roubaix-Fourmies et la location est ouverte dès aujourd'hui, rue Richard-Lenoir, 25. Prix ordinaires des places.

— **Salle des Fêtes Sainte-Cecile.** — Aujourd'hui jeudi, dernières séances du programme extraordinaire qui a obtenu un si grand succès pendant les fêtes du Nouvel-An. Matinée de 3 à 6 heures ; soirée de 8 à 11 heures.

TOURCOING

— **Théâtre Municipal de Tourcoing. — Direction : Santara frères (2e année).** — Jeudi, 6 janvier, à huit heures (bureaux à 7 h. 1/2), première représentation (création) à Tourcoing du plus grand succès du Théâtre des Variétés : « Miquette et sa Mère », Comédie en trois actes, de R. de Flers et A. Caillavet, représentée pour la première fois à Paris, le 2 novembre 1906. On commencera par « La Veuve aux Camélias », vaudeville en un acte de Strauzin, Lambert Thiboust et Delacour. Prix ordinaire des places.

La location est ouverte dès à présent au théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place. Un service de tramways est assuré après le spectacle lettres E et M.

— **La fête de l'Alliance Française.** — Voici le programme de la fête qui sera donnée par le Comité local de l'Alliance Française, le lundi 10 janvier, à huit heures du soir, dans la salle des « Crick-Sicks », rue de Tournai.

Première partie. — 1. Conférence-causerie sur l'Alliance Française, par M. Achille Ségard, de Paris ; 2. M. Bouillon, dans son répertoire ; 3. « Le Luthier de Crémone », comédie en un acte, de François Coppée, par M. G. Bondue et ses élèves.

Deuxième partie. — 1. a) Air de « Samson et Dalila », de Saint-Saëns, et b) « Absence », de Berlioz, par Mme Sandret ; 2. « Le chef-d'œuvre de Dieu », de Jean Rameau, par M. Georges Bondue, avec adaptation musicale ; 3. Air de la « Reine de Saba », de Gounod, et « Paillasse », de Léoncavallo, par M. Latour ; 4. Rapsodie Hongroise, pour violon, de Hauzer, par M. Thouvex-Comte ; 5. Duo de « La Favorite », de Donizetti, par Mme Sandret et M. Latour ; 6. M. Bouillon, dans son répertoire.

Le piano sera tenu par M. Paul Stupuy, pianiste accompagnateur.

POISSONNERIE MODÈLE
Mme MONTIGNIES-DEGEYTER, 45, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Arrivage tous les jours poissons frais, huîtres, anguilles, langoustes, écrevisses, escargots. Abonnement pour les jours maigres à prix très réduits. Livraisons à Tourcoing, Croix, Wattrelos, Lannoy. 306

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Réunion des deux Commissions, jeudi soir, à huit heures, chez M. Arthur Perche, débitant de tabac rue de Lannoy, près de la rue des Longues-Haies.

TOURCOING. — **Cercle orphéonique « L'Amitié »** (Café des Champs-Elysées, 324, rue du Blanc-Seau). — Ce soir, jeudi, à huit heures et demie, réunion du Comité. — Samedi, 8 janvier, répétition générale du nouveau chœur suivie de la réunion obligatoire annuelle. Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier du Cercle ; renouvellement complet du Comité ; communications diverses et importantes.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Nous rappelons que les renseignements donnés sous cette rubrique sont gratuits : nous prions donc instamment nos correspondants occasionnels de ne pas joindre des timbres-poste qui peuvent s'égarer ; nous ne répondons jamais directement.

H. O. Wervicq. — Vous en trouverez dans toutes les banques françaises. — *V. J., Wareghem.* — 1° Oui, rue Carnot, à l'angle de la rue Faidherbe ; 2° Oui. — *P. D., Wattrelos.* — Faites une annonce dans le journal.

NORD

Une ferme en feu à Mérignies

Un violent incendie a éclaté, hier matin, vers huit heures, dans la ferme de M. Choquet-Houzet, cultivateur, à la Place. Le feu qui a pris naissance dans le corps de logis s'est rapidement communiqué à une grange rengorgeant de céréales et à d'autres dépendances accessoires.

A la première alerte, les voisins étaient accourus pour porter secours. L'eau ne faisant heureusement pas défaut, on a pu combattre efficacement le fléau et en arrêter ses progrès. Les dégâts couverts par l'assurance sont évalués à 8.800 francs dont 5.000 francs pour les bâtiments, 1800 francs pour les récoltes et 2000 francs pour le matériel agricole. Le bétail a pu être sauvé à temps.

La gendarmerie de Pont-à-Marcq, est descendue sur les lieux mercredi dans la journée. La cause n'est pas établie. On ne pense pas qu'il y ait eu malveillance. Le feu aura été communiqué par une étincelle échappée de la cheminée.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A BROUCKERQUE. — L'épicière Flavie Denecker se trouvait, vers quatre heures du soir, sur le bord du watergand le « Langhe-Cracht », où elle puisait de l'eau. La cabaretière, Marie Devos, 36 ans, qui lui en voulait depuis longtemps, vint à passer. Elle fit part à Mme Ida Cappelaere de son idée de pousser son ennemie dans l'eau ; elle en fut naturellement dissuadée, mais elle n'écouta rien, s'avança vers Flavie Denecker, lui chercha chicane et la précipita dans le watergand.

Mme Cappelaere vint heureusement à son secours et l'aida à sortir de l'eau. Sans elle, la pauvre femme se fut noyée.

UN OCTOGENAIRE SE PEND A SAINT-AMAND. — Florent Thiébaut, 79 ans, journalier, a été trouvé pendu dans sa chambre.

Le malheureux vieillard était souffrant depuis quelque temps.

UN GRAVE ACCIDENT A DUNKERQUE. — Hier après-midi, M. Gustave Gilbert, ouvrier du port, qui travaillait au chargement d'orge à bord du vapeur « Ville-de-Constantine », a reçu sur l'épaule droite un panneau tombé d'une hauteur de trois mètres. Le blessé, l'épaule fracturée, a été transporté à l'hôpital.

PAS-DE-CALAIS

Les suites funestes d'une erreur à Méricourt-Coron

Mme Villemeu, qui demeure aux corons de Méricourt, n° 295, se rendait, avant-hier, chez sa fille, gérante de l'épicerie Wibaux, et se faisait servir un bidon de cinq litres de pétrole.

Par suite d'une erreur, on lui délivra un bidon renfermant non pas du pétrole, mais de l'essence, dit « Motorine ».

Mme Villemeu ne s'aperçut pas de l'erreur et hier, vers quatre heures du matin, s'apercevant que sa lampe allait s'éteindre, faute de pétrole, elle voulut la remplir. Pour s'éclairer pendant l'opération, elle alluma une petite lampe-veilleuse et avant débouché le bidon, elle se mit en devoir de verser ce qu'elle croyait être du pétrole. Mais à peine s'était-elle approchée de la veilleuse qu'une formidable explosion se produisit. Toutes les vitres de la maison volèrent en éclats et la pauvre femme se vit environnée d'un tourbillon de flammes.

Les cheveux brûlés, la figure à moitié rôtie, Mme Villemeu eut encore la présence d'esprit de fermer la porte de l'escalier pour empêcher le feu de gagner l'étage ; puis, elle sauta dans la rue par la fenêtre, en criant : « Au secours ! »

Des voisins accoururent aussitôt et on se rendit maître de l'incendie ; mais les dégâts sont assez importants.

Quant à Mme Villemeu, bien qu'assez sérieusement brûlée au visage, son état n'offre aucun caractère de gravité.

LES VOLEURS DE MÉTAUX DE LA RÉGION DE LENS. — Les « Plombiers voleurs » qui opèrent dans la région de Lens, viennent de commettre de nouveaux exploits.

Un cabaret inhabité, appartenant à M. Riboulet brasseur à Courrières, situé à Fouquières rue de la Motte, a été visité par cette fameuse bande. Elle a enlevé la pompe à bière, la tuyauterie, ainsi que les marchandises contenues dans l'estaminet. Le vol cause un préjudice de 500 francs au brasseur et au locataire.

— Le cabaret que M. Désiré Minet devait sous peu occuper, rue de la Gare, à Billy-Montigny, a, nuitamment, reçu la visite de ces nocturnes « plombiers ». A l'aide d'une tenaille, ils coupèrent deux tuyaux de la pompe à bière au niveau de la voûte de la cave. Malgré l'active surveillance de la gendarmerie et de la police, les voleurs rouvrent toujours et multiplient leurs méfaits.

AISNE

Un sous-officier se tue d'un coup de révolver au fort d'Hirson

Le sergent-major du 45e régiment d'infanterie, en garnison au fort d'Hirson, Louis-Auguste Raymond, 32 ans, a mis fin à ses jours, lundi soir, en se tirant un coup de revolver à la hauteur de l'oreille droite.

Mardi matin, à dix heures, étonné de l'absence du sous-officier, qui n'était pas rentré depuis la veille, le capitaine commandant le détachement du fort se rendit à son domicile et trouva la porte fermée à l'intérieur ; d'autre part, la fenêtre de la chambre de Raymond était entr'ouverte.

M. Prévost, commissaire de police, fut avertir, accompagné du capitine et d'un voisin. M. Leferrierz, débitant, il pénétra à l'intérieur et découvrit le malheureux étendu inanimé sur son lit, tenant à la main le revolver d'ordonnance qui lui avait servi à se donner la mort.

On ignore à quel mobile a obéi l'infortuné sergent, qui était marié et père de deux enfants.

BELGIQUE

Les prochaines élections législatives

Quatre mois seulement nous séparent des élections pour le renouvellement de 80 mandats de députés sur 166 que la Chambre comporte. C'est donc la petite moitié de la Chambre qui, le dimanche 22 mai prochain, est soumise à réélection.

Ce sont les électeurs des provinces d'Anvers, de Brabant, de Flandre Occidentale et de Namur qui seront appelés aux urnes.

Sur les 80 députés soumis à réélection, il y a 42 catholiques, 21 libéraux et 12 socialistes, soit 47 droitiers contre 33 gauchers.

Sont sortants : à Anvers, 7 catholiques, 5 libéraux, 1 socialiste ; à Malines, 3 catholiques, 1 libéral ; à Turnhout, 3 catholiques ; à Bruxelles, 9 catholiques, 7 libéraux, 5 socialistes ; à Louvain, 4 catholiques, 1 libéral, 1 socialiste ; à Nivelles, 2 catholiques, 1 libéral, 1 socialiste ; à Bruges, 3 catholiques, 1 libéral ; à Courtrai, 3 catholiques, 1 libéral, 1 socialiste ; à Furnes-Dixmude-Ostende, 3 catholiques, 1 libéral ; à Roulers-Thielt, 4 catholiques ; à Ypres, 2 catholiques et 1 libéral ; à Namur, 2 catholiques, 1 libéral, 2 socialistes ; à Dinant-Philippeville, 2 catholiques, 1 libéral, 1 socialiste.

Tous les ministres qui font partie de la Chambre devront affronter la lutte : M. Schollaert, à Louvain ; MM. de Lantsheere et Renkin, à Bruxelles ; M. Delbeke, à Anvers, M. Liebaert, à Courtrai.

La succession du Roi

Les barons Auguste et Constant Goffinet, envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, vont liquider la succession du roi Léopold. Ils en auront pour deux ans. On affirme qu'ils rentreront ensuite dans la carrière diplomatique. Tous deux sont nés en 1857.

LE DROIT AU TRONE DU ROI ALBERT

Bruxelles, 5 janvier. — M. Beernaert, ministre d'Etat, auteur de la révision constitutionnelle de 1894, interviewé au sujet de la question du mariage du roi Albert, soulevée par un journal de Gand, a déclaré que l'absence d'un arrêté royal autorisant le mariage est un accroc théorique à la Constitution, mais personne aujourd'hui, a-t-il ajouté, ne serait autorisé à remettre en discussion un fait aussi formellement acquis et accepté.

Une évasion sensationnelle à la prison de Saint-Gilles

Le fameux baron escroc prend la clef des champs

Une nouvelle extraordinaire circulait mercredi matin, dans les milieux policiers de l'agglomération bruxelloise :

— Pellaert, le fameux « baron » financier qui avait donné tant de fil à retordre à la police belge, s'est évadé de la prison de Saint-Gilles !

La nouvelle était exacte ; entré à l'infirmerie de la prison, il y a quelques jours, pour une légère indisposition, Pellaert n'était plus dans son lit au moment de l'appel et toutes les recherches entreprises dans l'établissement pénitencier ne le firent pas découvrir. Vers 6 heures du matin, il fallut bien se rendre à l'évidence et convenir que le prisonnier avait brûlé la politesse à ses gardiens en déguerpissant au cours de la nuit. Vers 7 h. 1/2 la dépêche suivante fut lancée dans tous les commissariats : « S'est évadé de la prison de Saint-Gilles, Pellaert, Jean-Marie-François, né à Borgerhout, le 22 septembre 1869, alias Heer Lockwoot, Chatterton, Williame, Jims, Vivian de Mormon, Banoux ».

Il avait été condamné, il y a deux mois, à 10 ans de prison par le tribunal correctionnel et la Cour d'appel de Bruxelles du chef d'escroqueries s'élevant à plus d'un million de francs. Pellaert n'en est pas à sa première évasion.

Il y a neuf ans, arrêté une première fois pour méfaits semblables, il avait été conduit au Palais de Justice pour les besoins de l'instruction. Vers l'heure de midi, alors que l'interrogatoire avait été suspendu, Pellaert avait été réintégré dans sa cellule où un repas lui fut servi. Une heure après, quand les gendarmes voulurent reprendre possession de leur prisonnier, ils ne le retrouvèrent plus : celui-ci avait disparu